

Ecole élémentaire Joseph Deplanne
RPI Le Thou Landrais
5, place des écoles
17290 Le Thou
05 46 35 73 76
e-lethou@ac-poitiers.fr

NOTE DE RENTREE septembre 2015

EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

CP : M^{me} BELLIN
CP/CE1 : M. Olivier MORGADES et M^{me} Pauline MOREAU (les mardis)
CE1: M^{me} Caroline BOURDASSOL
CE1/CE2 : M^{mes} Annabelle CHAIGNEAU et Valérie LEONARD
CE2 : M^{me} Delphine GUINOT
CM1 : M^{me} Séverine VOISIN
CM1-CM2 : M^{me} Nadia AUDEBERT
CM1-CM2: M. Mickaël ROUFFIGNAC
Maîtresse E (RASED) : M^{me} Frédérique MOUR-GASREL
AVS : M^{me} Emmanuelle LEBLANC , M^{me} Carine JOSSIER, M^{me} Frédérique AUVINET
Directeur : Olivier MORGADES

JOURS ET HORAIRES DE CLASSE

Les mardis et vendredis, les cours ont lieu de 9h10 à 12h10 et de 13h40 à 16h40.
Les lundis et jeudis, les cours ont lieu de 9h10 à 12h10 et de 13h40 à 15h15 (puis APC / TAP).
Les mercredis, les cours ont lieu de 9h10 à 12h.

Accueil des élèves : à 9h00 et 13h30 (dix minutes avant l'horaire de rentrée). Aucun élève ne doit entrer sans autorisation de l'enseignant de service.

VACANCES (zone A)

TOUSSAINT : du vendredi 16 octobre après la classe au lundi 2 novembre au matin.
NOËL : du vendredi 18 décembre après la classe au lundi 4 janvier au matin.
HIVER : du vendredi 12 février après la classe au lundi 29 février au matin.
PRINTEMPS : du vendredi 8 avril après la classe au lundi 25 avril au matin.
ETE : le mardi 5 juillet après la classe.

Les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 (pont).

ABSENCES

Elles doivent être **systématiquement signalées à l'école** (dès le matin par téléphone ou par courriel). En plus de votre appel, **une justification écrite de l'absence** (sur le cahier de liaison ou sur papier libre) **devra être fournie lors du retour en classe de votre enfant** . En cas de maladie contagieuse ou d'absence prolongée, un certificat médical devra nous être remis.

ASSURANCES

Les enfants de l'école participeront tout au long de l'année scolaire à de nombreuses activités. Aussi est-il nécessaire :

- d'assurer votre enfant (fournir un certificat d'assurance)
- de vérifier que l'assurance souscrite couvre les conséquences des accidents causés par votre enfant (**responsabilité civile**), mais également les dommages qu'il pourrait subir (**assurance individuelle-dommages corporels**)

LIAISONS FAMILLES - ENSEIGNANTS

Prenez régulièrement contact avec l'école pour savoir si votre enfant réussit ses apprentissages, si son comportement est correct.

Si vous rencontrez un problème, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, les enseignants sont à votre disposition pour vous rencontrer.

Les compte-rendus des conseils d'école seront affichés aux portes de l'école. Vous pouvez transmettre votre adresse de courriel à l'APE pour en recevoir une copie numérique.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (APE)

Elle participe activement à la vie de l'école. Elle organise plusieurs manifestations pour aider au financement de projets. Pour plus de renseignements, une réunion sera organisée en début d'année. Vous y êtes les bienvenus.

COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE

Votre participation à la coopérative de l'école élémentaire s'élève cette année à : **10 €** pour un enfant, **16 €** pour deux enfants, **21 €** pour trois enfants et **3 €** par enfant supplémentaire.

Le paiement s'effectuera si possible par chèque, à l'ordre de **la coopérative scolaire**.

NATATION

Les parents qui possèdent l'agrément et qui sont disponibles pour accompagner les classes à la piscine sont priés de prendre contact avec l'enseignant de leur enfant, ou avec le directeur.

Les parents qui souhaitent accompagner les élèves (classes de cycle 2) doivent passer un agrément et doivent se faire connaître auprès du directeur.

Sans accompagnateurs, les élèves de CP et CE1 ne pourront pas participer aux séances de natation.

DIVERS

L'école participe aux collectes de bouchons en plastique, de feutres et stylos usagés en plastique, de cartouches d'encre usagées. Ces objets usagés sont revendus pour être recyclés. Une partie de l'argent récolté revient à l'école. Des cartons sont à la disposition des élèves dans le hall de l'école.

L'équipe pédagogique est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Bonne rentrée à tous !

Les enseignants

N° tél. cantine : 05 46 35 02 10

N° tél. garderie, CLSH : 05 46 35 12 24